

L'osmanli (turc ancien) bientôt imposé dans les lycées de Turquie : les Arméniens vont pouvoir faire traduire, par n'importe quel lycéen, les titres de propriété dont ils ont été spoliés



Mustapha Kémal Atatürk ("père des Turcs"), doit se retourner dans sa tombe, lui qui avait imposé la séparation des pouvoirs politique et spirituel.

Le président turc Recep Tayyip Erdogan vient de reprendre une proposition du Conseil national de l'éducation (des proches du Parti de l'AKP), pour imposer l'enseignement du turc ancien (alphabet proche de l'arabe) dans les lycées du pays.

Un retour en arrière sur la réforme linguistique de 1928 qui avait adopté l'alphabet latin, occidental, et abandonné l'alphabet arabe.

Le président Erdogan a soutenu que la décision, controversée, était définitive « *quoi qu'on en dise* ».

M. Erdogan , comme d'habitude, dit que c'est un retour aux « *racines turques* », pour aller vers cette « *Turquie nouvelle* » qu'il souhaite tant.

Le point positif est que les Arméniens qui ont été spoliés de leurs biens lors du génocide perpétré par le gouvernement "Jeune Turc" appuyé par " l'Organisation Spéciale", vont pouvoir faire traduire leurs titres de propriété (écrits en osmanli) par n'importe quel lycéen.